

Ordre du jour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES LOCALES

1. Modalités de répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de l'année 2021
2. Décision modificative n°4 du budget général : ajustement des crédits alloués au compte 739223 « FPIC »
3. Décision modificative n°5 du budget général : ajustement des crédits alloués au chapitre 040 « Reprise des subventions »
4. Exonération de la TEOM 2022

FONCTION PUBLIQUE

5. Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels
6. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel souscrit par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.
7. Plan France relance en faveur de l'inclusion numérique et création d'un emploi non permanent de conseiller numérique, nécessaire à la réalisation de cette opération

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

8. Approbation du rapport annuel 2020 du SIEOM de Mer
9. Approbation du rapport annuel 2020 de VALECO
10. Approbation du rapport annuel 2020 du SMAEP Saint Claude
11. Approbation du rapport annuel 2020 du Syndicat du Pays des Châteaux
12. Approbation du rapport annuel 2020 du SMO VAL DE LOIRE NUMERIQUE

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

13. Poursuite des procédures d'instauration des périmètres de protection du forage des « 4 arpents » et des « enclôtures »
14. Demande de dégrèvement exceptionnel - M. BODIN KLEBER – SAINT-LAURENT-NOUAN
15. Décision modificative n°2 du budget AEP REGIE : ajustement des crédits alloués au chapitre 67

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

16. Décision modificative n°5 du budget Assainissement Collectif : ajustement des crédits alloués au chapitre 67

HABITAT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

HABITAT

- 17.** Maison de l'Habitat : mandat administratif pour les usagers pour MaPrimrénov'
- 18.** OPAH : Autorisation à donner au Président pour signer un avenant à la convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2020-2024
- 19.** Logements sociaux : Réitération de la garantie d'emprunt accordée à Terres de Loire Habitat pour 9 logements situés au 18 rue de la Poste à Saint-Laurent-Nouan
- 20.** Logements sociaux : Garantie d'emprunt accordée à la SA Loir-et-Cher Logement pour la réhabilitation de 12 logements situés 1 à 12 rue Les Guénochères à Bracieux (prêt n°122706)
- 21.** Logements sociaux : Garantie d'emprunt accordée à la SA Loir-et-Cher Logement pour la réhabilitation de 2 logements situés 13 à 14 rue Les Guénochères à Bracieux (prêt n°122716)
- 22.** Logements sociaux : Garantie d'emprunt accordée à la SA Loir-et-Cher Logement pour la réhabilitation de 6 logements situés 15 à 20 rue Les Guénochères à Bracieux (prêt n°122704)

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT